

Article paru dans La Région du 6 décembre 2018

Les territoires peuvent-ils anticiper les mutations économiques ?

L'Association pour le Développement du Nord vaudois est régulièrement sollicitée par des organismes divers, de formation, de développement économique ou des délégations d'autres pays qui viennent prendre connaissance des spécificités de la région ou mieux comprendre les enjeux de notre région.

Ainsi, l'ADNV a accueilli une petite délégation française, issue du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD), structure directement rattachée au Ministère de la transition écologique et solidaire... Que voilà une belle affiche me direz-vous, mais que fait exactement ce Conseil ?

Réunissant près de 200 personnes, spécialisées dans divers domaines allant de l'économie, des transports, de l'aménagement du territoire, de la formation, de l'urbanisation, de l'énergie, du changement climatique en passant par la revitalisation des centres villes, cette structure est chargée de conseiller le Gouvernement dans ces différents domaines au travers de missions d'expertise que lui confie le Gouvernement. Il rend aussi des décisions en tant qu'autorité environnementale sur la qualité des évaluations environnementales des projets et plans-programmes qui sont soumis à son examen. En fait, c'est un super Bureau d'experts, en quelque sorte un Conseil des sages incarnant les compétences transversales nécessaires à une réelle mise en pratique du développement durable.

Pour cette visite en Suisse, c'est le territoire du Nord vaudois, puis de Fribourg, de Berne et enfin de Zürich qui ont été choisis par cette délégation pour réunir quelques éléments de compréhension sur le thème des mutations économiques rapides des territoires dues à la mondialisation des échanges.

Si les espaces les plus innovants et les mieux connectés aux marchés européens et mondiaux avec de bonnes liaisons routières et ferroviaires, un accès rapide aux aéroports, avec des plates-formes multimodales performantes tirent leur épingle du jeu, la recherche de la qualité de vie est également devenue un facteur déterminant pour l'implantation d'activités.

Comme l'obsolescence de secteurs économiques n'est pas originale dans l'histoire des territoires, cette délégation s'intéressait en particulier au Nord vaudois qui a su reprendre pied de manière remarquable après une longue période de régression des années septante. Leur visite visait à comprendre quels sont les facteurs de ce succès et s'ils sont reproductibles, même dans un contexte de changements plus rapides encore.

Comme dans toute bonne recette, les ingrédients sont nombreux et le dosage fin est issu d'une longue pratique. Le Nord vaudois bénéficie des atouts structurants d'échanges mobiles (en biens et en personnes), mais les impulsions des centres de formation, des pôles d'innovation, mais aussi la forte coordination des acteurs économiques et publiques au travers de visions coordonnées et partagées, expliquent pour une part déterminante cette réussite. En bref, cela s'appelle un développement régional cohérent... et l'ADNV y contribue inlassablement avec le soutien de ses membres et de ses partenaires.

Christine Leu
Coordinatrice régionale